

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Parc SPIRIT de Flins-sur-Seine

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Surface de plancher: 23 306m ² Rubrique IOTA : 2.1.5.0 : rejet d'eaux pluviales dans les zones douces superficielles 2° Supérieure à 1ha mais inférieure à 20ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un terrain localisé dans l'emprise du parc d'activités des Chevries. De réalisation récente, ce parc d'activités a été créé par GPS&O spécifiquement dans l'objectif d'accueillir des activités économiques.

Le site bénéficie d'une situation idéale à proximité et visibilité immédiate de l'autoroute A13, à 30min de la Défense.

Le site bénéficie d'une desserte en transport en commun par le transilien J bientôt renforcé par le prolongement du rer E Eole.

Le projet sera conçu de manière à respecter une démarche environnementale responsable avec l'utilisation de matériaux pérennes et nécessitant peu de transformation. Le mode constructif est également organisé de manière responsable avec l'insertion des entreprises locales, notamment pour le second œuvre. Le chantier privilégiera les circuits courts d'approvisionnement en matières premières.

Le projet est destiné à accueillir des bureaux, des locaux d'activités industrielles destinées aux PME-PMI, des entrepôts, des locaux de recherche et des services aux entreprises. Un soin particulier est apporté à l'aménagement paysager de l'ensemble qui représente 25% de la surface du terrain. L'ensemble aura un traitement spécifique pour la récupération des eaux pluviales en privilégiant la rétention dans des bassins avant le rejet dans les noues aménagées à cet effet par l'aménageur autour du terrain. Le projet s'inscrit dans l'évolution économique de cette zone, bordé de sites commerciaux de part et d'autre.

an

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de développer l'activité économique de la zone d'étude qui se trouve au sein du Parc d'activités des Chevries. Le projet est né d'une consultation organisée par GPS&O (Communauté d'agglomération Grand Paris Seine & Oise) qui ambitionne d'accueillir des PME/PMI pour favoriser les activités économiques et dynamiser l'offre d'emplois sur le territoire. Le projet est organisé comme un parcours résidentiel des entreprises car il permettra l'accueil des sociétés souhaitant louer ou acheter des locaux de production et des bureaux d'accompagnement à compter de 360m² et allant jusqu'à 2000m².

Le projet est situé dans une zone à fort développement économique et commercial. Développement encouragé par la commune de FLINS qui l'a classé en zone UEE (Secteur d'activité économique) dans son PLUI.

Les emplois créés au sein du site permettront d'augmenter l'activité économique des zones commerciales qui entourent le projet

En tant que lauréat du concours organisé pour ce foncier, nous répondons parfaitement aux attentes de l'aménageur et de la commune, à savoir, re dynamiser une zone économique, commerciale et industrielle de manière responsable notamment d'un point de vue environnemental.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comprend 3 tranches. Chacune fera l'objet d'un permis de construire indépendant tenant ainsi compte d'un rythme d'écoulement identifié dans le cadre des études de marchés effectuées en amont.

Le PC de la tranche 1 sera déposé au troisième trimestre 2021, celui de la tranche 2 en 2023 et celui de la tranche 3 en 2025, tenant ainsi compte de la capacité d'absorption par le marché.

Les travaux de la tranche 1 démarreront courant second trimestre 2022. Il est prévu un délai de 10 mois de construction par bâtiment et la 1ere tranche compte 4 bâtiments et un bâtiment service, les travaux de cette tranche s'achèveront en 2023. Le rythme des travaux sera le même pour les tranches 2 et 3 après dépôt des PC, l'ensemble des travaux s'achèveront donc avant fin 2027.

Les espaces communs, espaces paysagers et voiries de services seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Le projet est prévu à l'équilibre déblai/remblai ce qui limitera les transports liés aux terrassements lors de la phase travaux.

La gestion des eaux pluviales sera respectueuse de l'environnement par la mise en place de noues, de bassins de rétention etc.

Des toitures végétalisées ainsi que des panneaux photovoltaïques sont prévus de manière à proposer un bâti économe en terme d'énergie et durable.

Nous privilégierons l'insertion des entreprises locales pour la phase de réalisations de façon à réduire l'impact carbone.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le site accueillera 70% d'activité industrielles/stockage et 30% de bureaux.

La gestion du terrain sera laissée à une Association Syndicale Libre, qui s'occupera notamment de la gestion des espaces paysagers et des parties communes et qui sera gérée prioritairement par des entreprises locales. L'ensemble des espaces verts représentent environ 25% de la surface du terrain.

L'ensemble des ouvrages d'assainissement feront également l'objet d'un suivi régulier (visites périodiques, maintenance des équipements, curage, vidange périodique des séparateurs d'hydrocarbures...), là encore, la priorité sera donnée à l'emploi des entreprises locales.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'établissement de 3 dossiers de permis de construire.

Le PC de la tranche 1 sera déposé courant 3ème trimestre 2021, celui de la tranche 2 avant le 4ème trimestre de 2023 et celui de la tranche 3 courant 4ème trimestre 2025.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain:	56 858m ²
Emprise au sol:	17 800m ²
Surface de plancher:	23 500m ²
Surface d'espace vert:	15000m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

11-15 rue des Chevries 78410 FLINS
SUR SEINE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 9' 7" 0 5 " 45 Lat. 1 8° 5' 9' 7 5 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas classé comme ZNIEFF, c'est un site à vocation industriel qui s'inscrit parfaitement dans la zone économique et commerciale dans laquelle il est prévu. La zone d'étude est située à proximité immédiate de la ZNIEFF de type I « Carrières de Flins » (110001480), située de l'autre côté de la D19 à l'Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un arrêté du biotope « Le bout du monde » (FR3800005) est situé à 2,3 km à l'Ouest mais ne concerne pas directement notre projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas couvert par un PP bruit. Néanmoins, il est situé à proximité de l'A13 au sud du site. La carte de classement sonore de la DDT78 montre que l'A13 est classée en catégorie 1 ainsi que la voie ferrée au sud à 500m classé en catégorie 1 également, infrastructures très bruyantes.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le Réseau Partenarial des Données sur les Zones humides, le site n'est pas concerné par des zones humides potentielles. Les premières sont situées plus à l'Est. Au regard des habitats floristiques, de la topographie et de l'analyse pédologique, la présence de zone humides sur l'emprise du projet est très faible.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par : <input checked="" type="checkbox"/> un Plan de Prévention (PPRN) : Inondation – par crue à débordement lent de cours d'eau (La Seine) ; <input checked="" type="checkbox"/> Retrait-gonflement des argiles. L'aire d'étude n'est pas concernée par ces risques. La commune de Flins sur Seine ne fait pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a fait l'objet d'un diagnostic de pollution par GEOTEC en 2020. Des teneurs en métaux, HAP et HCT supérieures aux valeurs de référence ont été retrouvées sur site. Néanmoins, on note l'absence d'impact de pollution concentrée. Les futurs déblais seront gérés en ISDND
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune zone de répartition des eaux sur cette commune
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les informations obtenues auprès de l'ARS des Yvelines, il existe plusieurs captages sur la commune de FLINS SUR SEINE et sa commune limitrophe d'Aubergenville. Le site d'étude se trouve dans une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) en cours correspondant à un périmètre de protection rapproché. Le site est présent dans un périmètre éloigné de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique inscrit ou classé n'est présent au droit de la zone d'étude.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inscrit dans une zone NATURA 2000 Le site le plus proche est le Site Natura 2000 directive habitats (FR1102013) situé à plus de 6km à l'Ouest de notre site de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera alimenté en eau potable via le réseau d'eau potable. Aucun process ne nécessitera de prélèvement spécifique.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou pompage ne sera réalisé en phase travaux, ni en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est relativement plat. Le projet est conçu de manière à équilibrer les déblais/remblais et ainsi limiter les transports de matériaux et les coûts financiers et environnementaux associés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des études biodiversités ont déjà été initiées et d'autres sont en cours. Aussi, en fonction des résultats de ces dernières, toutes les mesures seront prises en concertation avec les écologues de manière à, le cas échéant, ne pas perturber ni dégrader la biodiversité existante. Le site étant enclavée dans une zone déjà bien industrialisée, il est peu probable de faire face à une biodiversité très développée. Cependant, si tel était le cas, nous prendrions toutes les dispositions nécessaires à la protection de celle-ci.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est inclus dans aucun site Natura 2000. Le site NATURA 2000 le plus proche est à plus de 6km, la distance entre les deux sites étant telle que le projet de construction n'aura pas d'impact sur cette zone. Le projet étant déjà situé dans une zone à fort rayonnement industriel et commercial, il ne modifiera pas le fonctionnement actuel de cette dernière.

W

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet du PARC d'ACTIVITE les mesures nécessaires ont été prises. De plus, il s'agit d'une ancienne carrière, il n'y a donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Flins sur Seine ne fait pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Une canalisation de transport de matière dangereuse est située à 600m au Sud du site et à 700m à l'Ouest. Plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement sont situées dans un rayon de 1km autour du site. le site s'inscrit dans un contexte industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par : <input checked="" type="checkbox"/> un Plan de Prévention (PPRN) : Inondation – par crue à débordement lent de cours d'eau (La Seine) ; <input checked="" type="checkbox"/> Retrait-gonflement des argiles. L'aire d'étude n'est pas concernée par ces risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité tertiaire du site n'engendre pas de risque naturel direct. La zone est prévue et organisée pour recevoir ce type d'activité, aucun risque particulier n'est donc à craindre.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera les déplacements nécessaire à l'exercice des activités industrielles, à savoir en nombre très limité de camions, camionnettes. Le trafic engendré par le projet reste moindre par rapport à la circulation liée à la présence de la D14 au Nord du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les opération de chargement/déchargement ainsi que les moteurs des camions seront sources de bruit. Lors de ces opérations, les camions auront pour consigne d'éteindre leur moteur. Néanmoins, du fait de la proximité du site avec l'A13 et une voie ferrée classées en infrastructures très bruyantes (CAT 1), la zone est déjà fortement impactée.

aw

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est localisé dans un tissu urbanisé et en périphérie de Paris, elle est donc concernée par la pollution lumineuse des grandes agglomérations et voies de circulation.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déplacements seront générateurs de dégradations de la qualité de l'air local ainsi que d'autres rejets liés à la climatisation et chaufferie. L'air de la commune est globalement de bonne qualité, d'après AIRPARIF
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront collectées et traitées conformément au dossier loi sur l'eau en cours avec SOCOTEC. Les eaux usées seront raccordées au réseau d'assainissement de la ville.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les eaux usées seront raccordées au réseau d'assainissement de la ville. Le type de réseau sur site sera de type séparatif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira des déchets liés à l'aménagement (chantier) et à son exploitation. Il n'est pas de nature à produire des déchets dangereux. Les déchets de chantier pouvant être valorisés dans les filières de gestion des déchets à proximité le seront. Concernant les déchets d'exploitation, le tri et l'élimination des déchets seront planifiés en amont. La limitation des déchets à la source sera favorisée. L'ensemble des déchets sera géré par des prestataires agréés.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respecte les directives d'urbanisme et de paysage applicables aux différents projets inclus dans le PARC D'ACTIVITE DES CHEVRIES Aucun monument historique inscrit ou classé n'est présent au droit de la zone d'étude.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains verront leur occupation modifiée. Mais ce changement d'usage est inscrit au PLU de la Commune de FLINS SUR SEINE puisque la zone concernée est la zone UEe : secteur d'activité économique

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet fait partie du PARC D'ACTIVITE DES CHEVRIES avec laquelle il va interférer, ce parc étant conçu pour accueillir des activités économiques.

Le programme immobilier s'intègre parfaitement dans son environnement étant conçu dans l'alignement des préconisations de GPS&O ainsi que dans son environnement. En effet, la zone est bordée par d'autres parcs d'activité, économique et commerciaux. Il ne s'agit ni d'une zone agricole ni d'une zone résidentielle. Seule des activités économiques sont prévues.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

an

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le choix du site, au sein du PARC DES CHEVRIES, sur des terrains ayant vocation à accueillir des activités industrielles est une des principales mesures d'évitement des impacts. Le projet d'aménagement sera conçu conformément à l'ensemble des prescriptions des documents d'urbanisme en vigueur et répondront parfaitement aux prescriptions de l'aménageur. Notre projet s'intègre parfaitement dans son environnement destiné à l'activité économique puisqu'il a été né d'une consultation organisée par GPS&O dans le but de redynamiser cette zone commerciale, économique et industrielle.

+ CF annexe - Description des mesures ERC

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que l'ensemble des mesures mises en place permettent de s'assurer de la réalisation de projets à haute qualité environnementale.

De surcroît, le PARC D'ACTIVITE DES CHEVRIES est une zone économiquement mature, le terrain de l'opération fait partie des dernières disponibilités foncières du PARC qui viendront en achever son développement.

Dans ce contexte, et vis-à-vis de l'ensemble des mesures prises par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, nous sommes amenés à penser qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Les études réalisées démontre que le site était anciennement utilisé pour des exploitations de carrières et des constructions y ont été bâties ce qui laisse suggérer que le site n'est pas concerné par des caractéristiques environnementales particulières.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Descriptions des mesures ERC - Rapport GEOTEC 2020 - Présentation concours GPS&O

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LEVALLOIS-PERRET

le, 14/06/2021

Signature

